

J'AI TROUVÉ UN STAGE : JE FAIS MA CONVENTION SUR PSTAGE

Toute convention de stage doit obligatoirement être créée et validée sur la plateforme PStage.



1 JE PRÉPARE LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES

L'organisme d'accueil

Raison sociale et coordonnées complètes (adresse, téléphone, fax, site web)

Numéro SIRET

Code APE / NAF / activité pour les entreprises à l'étranger,

Nom et prénom du responsable de l'organisme d'accueil

Le tuteur professionnel

Nom, prénom, fonction, service, téléphone ou adresse mail

Le stage

Intitulé et missions

Dates de début et de fin, durée de stage et temps de travail

Durée effective du stage (en heures) et temps de travail hebdomadaire

Gratification éventuelle : montant + modalités de versement (obligatoire si le stage est supérieur à 2 mois)

Mes informations universitaires

Nom et prénom du tuteur pédagogique

Numéro étudiant

Coordonnées personnelles

Formation et volume horaire

2 JE FAIS MA CONVENTION SUR PSTAGE

Accès à la plateforme

Connexion avec les identifiants universitaires

Menu de gauche « Créer une convention » et suivre les instructions

Création de la convention

Saisie des informations demandées

Vérification des données

Édition de la convention en trois exemplaires

Si l'organisme d'accueil n'apparaît pas, utiliser l'option « Créer l'établissement ».

Modification de la convention (avenant)

En cas de modification du stage, accéder à l'onglet "visualiser mes conventions", sélectionner la convention concernée et cliquer sur l'onglet "avenant".

3 JE FAIS SIGNER MA CONVENTION

Les signatures doivent être réalisées dans l'ordre suivant

1- Organisme d'accueil (tuteur + direction)

2- Étudiant

3- Université des Antilles (enseignant référent et Directeur de composante)

4 MON STAGE PEUT COMMENCER

Le stage peut débuter uniquement lorsque la convention est créée sur PStage et que toutes les signatures sont obtenues.



INFORMATIONS UTILES

Guide national des stages du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)

BAIP Guadeloupe : 0590 48 34 06

BAIP Martinique : 0596 72 73 13



Pour accéder à PStage, tapez "PStage université des Antilles" sur internet ou scannez le QR code.